

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

ARRÊTÉ du 15 JUIL. 2013

Portant désignation des membres du jury chargé de procéder à l'examen d'aptitude à la profession de mandataire judiciaire et du jury chargé des épreuves prévues par le décret du 10 juin 2004

NOR : JUSC1315138A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le titre Ier du livre VIII du code de commerce, notamment ses articles L. 812-3, R. 811-19, R. 811-20 et R. 812-11 ;

Vu l'avis du Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires du 17 mai 2013 ;

ARRÊTE

Article 1er

Le jury chargé de procéder à l'examen d'aptitude à la profession de mandataire judiciaire est composé ainsi qu'il suit :

Président titulaire : M. DEHARVENG (Jérôme) procureur général près la cour d'appel de Besançon,

Président suppléant : M. MARON (Albert), conseiller à la Cour de cassation,

Membres titulaires :

- Mme VALAY-BRIERE (Sophie), conseiller à la cour d'appel de Douai,
- M. KLOTZ (Jean Philippe), juge au tribunal de commerce de Paris,

- M. HENRI-ROBERT (Jacques), personne qualifiée en matière économique et sociale,
- M. ANDRE (Marc), mandataire judiciaire,
- M. DE CARRIERE (Vincent), mandataire judiciaire,

Membres suppléants :

- M. ARBELLOT (Frédéric), conseiller référendaire à la Cour de cassation,
- M. LELIEVRE (Yves), président du tribunal de commerce de Nanterre,
- Mme ZAUBERMANN (Marguerite), personne qualifiée en matière économique et sociale,
- M. WIART (Christian), mandataire judiciaire,
- M. ZANNI (Olivier), mandataire judiciaire.

Article 2

Le jury chargé des épreuves d'admissibilité à caractère théorique de l'examen d'aptitude à la profession de mandataire judiciaire prévues au V de l'article 108 du décret du 10 juin 2004 susvisé est composé ainsi qu'il suit :

Président titulaire : M. DEHARVENG (Jérôme) procureur général près la cour d'appel de Besançon,

Président suppléant : M. MARON (Albert), conseiller à la Cour de cassation,

Membres titulaires :

- Mme VALAY-BRIERE (Sophie), conseiller à la cour d'appel de Douai,
- Mme MONSERIE-BON (Marie-Hélène), professeur de droit,
- Mme REILLE (Florence), maître de conférences de droit,
- M. ANDRE (Marc), mandataire judiciaire,
- M. DE CARRIERE (Vincent), mandataire judiciaire,

Membres suppléants :

- M. ARBELLOT (Frédéric), conseiller référendaire à la Cour de cassation,
- M. JACOTOT (David), maître de conférences de droit,
- Mme ROLLAND (Blandine), maître de conférences de droit,
- M. WIART (Christian), mandataire judiciaire,
- M. ZANNI (Olivier), mandataire judiciaire.

Article 3

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait le

Pour la garde des sceaux, ministre de la justice,

Et par délégation :

La directrice des affaires civiles et du sceau

Carole CHAMPAIGNE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Champaigne', is written over the printed name 'Carole CHAMPAIGNE'. The signature is fluid and cursive, with a prominent initial 'C' and a long, sweeping tail.

